

Je suis favorable au maintien du zonage résidentiel. Je ne crois pas opportun de permettre des activités commerciales comme une salle de réception ou un restaurant pour des clients de l'extérieur. Si les services sont réservés aux résidents, de taille modéré et que cela n'entraîne pas un achalandage accrue sur les rues, cela m'apparaît compatible à la vocation résidentielle

Joël Bonin